L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 OCTOBRE 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 26 OCTOBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Deux terrains situés dans le Troisième District, bornés par les rues Solidelle, Joséphine, Union et Françaie, ainsi qu'une portion de terre dans le même district, face à la rue Union.
Aussi, à 4 heures et demie, rue de l'Union, entre Solidelle et Joséphine, un lot de meubles et d'effets.
Par Arthur Lange, constable, à 1 heure, à l'entrepôt [illegible] rue Bienville, entre Royale et Bourbon—Un lot de chaises, lits, draps, comptoirs, pendules, couverts, &c. Aussi, à midi, au même endroit: deux tapis, [illegible] de faïence, stores, &c. &c.
Par J B Walton & Deslondes, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Actions de banques, provenant de la succession Pouiroy.
Par Charles E. Fortier, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un certain morceau de terre, dans le Troisième District, borné par les rues Havane, Seré, Beauregard et Avenue de Londres.
Par Louis Stern & Bros, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—Un terrain de [illegible] situé dans le Deuxième District, dans l'ilet borné par les rues Royale, Conti, Passage de la Bourse et St-Louis.
Par E. Roger & Co à 10 heures, à leurs salles d'encan, rue Vieille-Levée—400 caisses bottes, souliers et brodequins et 45 malles bottes Congress coutume.
Aussi, aux Nos 45 et 47 de la rue Vieille Levée—Marchandises sèches, sans réserve, pour clore des consignations.
Par Eugène Tourné, à 11 heures, [illegible] coin Camp et Girod—Un lot de meubles et d'effets mobiliers et [illegible] d'assurance.
Par W. E. David, aux écuries No 134, rue Baronne—[illegible] chevaux, chevaux de selle et de trait, buggies, &c.
Par Montgomery Bros & Co., à 4 heures de l'après-midi au Vieux Bassin—La goëlette Ellen. A 10 heures, dans leur salle d'encan, rue du Camp—Un lot de meubles de bureau et de livres de droit. Aussi, au même endroit [illegible] et aux écuries de [illegible] Liner, rue Gravier: beaux chevaux de selle et de trait, vaches laitières, wagons, harnais, &c.
Aussi, au No 87 de la rue du Camp—Linge de corps, meubles et chaises en or, &c. &c.
Par S. Guinault, à 10 heures, à l'encoignure des rues Bourbon et Orléans—Le fonds d'une pharmacie et un lot de meubles et d'effets mobiliers.
Par O. Valeton, aux Nos 103 et 107 de la rue Gravier, au No 15 de la rue Tchoupitoulas—Whisky et jambons.
Par Vincent & Co., au No 15 de la rue de Chartres—Habillements extra-fins et linge, sans réserve.
Par J P Boisseau, aux Nos 45 et 47 de la rue Gravier—Effets [illegible], linge de corps [illegible].
Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Poydras—Avoine, sur la Levée, au pied de la rue Girod; farine, au No 10 de la rue Poydras: farine.
Par Francis Fernandez & Co, au No 14 de la rue Vieille-Levée—Marchandises sèches étrangères et du pays et souliers, sans réserve.
Par Hein, Bohm & Co, au No 21 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, chapeaux, articles de variété.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION!

☞ Terrains emplacés et portion de terre vague à vendre par le shérif.
Nous appelons l'attention sur la vente publique qui aura lieu aujourd'hui à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, de deux terrains avec les bâtisses et améliorations [illegible] district, face à la rue de l'Union, entre les rues Solidelle et Joséphine, ainsi qu'une portion de terre située rue de l'Union, entre celle Célestine et [illegible] même district.
Voir aux annonces.
Par le shérif, aujourd'hui à 4 1/2 heures P. M., rue de l'Union, entre celles Solidelle et Joséphine 3e district, à l'adjudication d'un lot de meubles et effets, etc.

Actions de Banques à l'encan.

MM. J. B. Walton & Deslonde vendront aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, pour le compte de la succession de Edouard H. Pouiroy [illegible] Actions de la Banque du Crescent City.
Trente-cinq Actions de la Banque de la Nouvelle-Orléans.
Seize Actions de la Banque des Négociants et des Artisans.
Voir l'annonce.

VENTES A L'ENCAN DE DIVERS ARTICLES.—MM. Montgomery, Bros. & Cie, vendront aujourd'hui, à 4½ heures à leur salle d'encan de la rue du Camp, No 87, pour le compte de la succession de Cyrus Hamelin, des meubles de bureau et des livres de droit—
Au même endroit et le même jour, ils vendront pour le compte de la succession de Chas. Keiffer, un lot de divers articles et une montre et chaîne en or; ainsi [illegible] d'ameublement de plusieurs résidences transportés [illegible] pour la facilité de la vente, et en même temps [illegible] offerts sans réserve pour cause de départ.
A 4 heures de l'après-midi, au Vieux Bassin, près de la rue Villeré, la goëlette américaine Ellen. Voyez l'annonce.

Farines—M D. E. Morphy, encanteur, appelle l'attention des acheteurs sur une vente de 1110 barils de farine de différentes marques, qu'il doit faire ce matin à 10 heures, sur la Levée, en face de la rue Poydras. Il vendra aussi de l'avoine. Voyez l'annonce.
Le même encanteur fera également les ventes suivantes: Sur la Levée, au pied de la rue Poydras, de l'avoine; sur la Levée, en face de la rue Girod, de la farine, et au No 10, rue Poydras, de la farine.

La reconstruction dans le Sud.

A l'époque où les lois de reconstruction furent votées, nous exprimions le désir de voir les Etats du Sud, dont la destinée était si gravement compromise, se concerter dans le but d'arriver à l'unité d'action. Il n'en a rien été, et, tandis que dans l'Alabama et la Louisiane les conservateurs s'abstenaient, par un accord tacite, de prendre part à l'élection, en Virginie ils essayaient de lutter contre l'élément noir, dans le vain espoir de l'emporter au scrutin. Des deux côtés, le résultat a été le même, bien que le mode de résistance eût été différent. Les radicaux ont triomphé de l'abstention des conservateurs dans les deux Etats du golfe et de leurs votes dans l'Etat frontière. Mais, dans les deux cas, ils ont dû leur triomphe aux mêmes procédés frauduleux.

Nous donnions, hier, quelques explications sur les retours de l'enregistrement et de l'élection dans notre Etat, explications propres à éclairer tous les gens de bonne foi sur l'honnêteté des moyens employés par le parti radical pour plier le suffrage universel à ses vues. Voici en ce qui concerne la Virginie quelques rapprochements non moins significatifs.

En 1860 les commissaires de taxes avaient opéré le recensement de tous les adultes au-dessus de 21 ans. Ce recensement avait été effectué avant l'adoption des lois de reconstruction, et sans la moindre prévision qu'on pût avoir à en comparer les chiffres avec ceux d'un enregistrement électoral. Les commissaires blancs qui étaient chargés d'y procéder n'avaient aucun intérêt à omettre les noirs sur leurs listes, tout au contraire.

Or, ce recensement a donné le chiffre de 77,201 comme étant celui du total des gens de couleur majeurs dans l'Etat. Cependant, en 1867, un an après, les préposés à l'enregistrement ont trouvé le moyen d'inscrire 101,553 noirs sur leurs listes, ce qui constitue une augmentation de 24,352. Cette différence doit être attribuée, en majeure partie, à l'inscription de jeunes nègres au-dessous de 21 ans, et aux doubles inscriptions. Mais, en dépit de toutes les manœuvres employées pour grossir le nombre des votants de race africaine, les radicaux n'étaient pas parvenus à atteindre le total des électeurs blancs inscrits, total qui s'élevait à 114 953 et qui constituait en faveur de la race blanche une majorité de 13,400 voix, en dépit de l'exclusion de 17,000 citoyens blancs privés de la franchise électorale. Il fallait trouver le moyen de renverser cette majorité blanche.

Les radicaux sont gens experts en tours de passe-passe. A l'aide de calculs ingénieux ils ont trouvé qu'en arrangeant d'une certaine façon les districts d'élection, ils s'assureraient une majorité de 13 voix dans la Convention; et les districts ont été arrangés suivant leur désir par l'autorité militaire trop heureuse de servir leurs desseins pour l'asservissement de la population blanche. Nos dépêches d'hier assurent que la majorité radicale dans la Convention sera de 15, c'est à dire de deux de plus qu'on ne l'avait prévu avant l'élection. Les radicaux seront donc les maîtres de la Virginie comme ils vont l'être de la Louisiane jusqu'à nouvel ordre.

Cette question de la division d'un Etat en districts, qui vient de jouer un si grand rôle en Virginie, où elle a assuré la prépondérance de l'élément nègre, en dépit de la majorité numérique des blancs, s'est présentée également en Georgie. Le général Pope qui commande cet Etat, a ordonné que les élections de délégués à la convention auraient lieu par districts sénatoriaux et non par comtés, comme il était d'usage pour l'élection des représentants à la Législature d'Etat. Cette méthode assure, paraît-il l'avantage à l'élément de couleur. Les conservateurs se sont plaints au Président qui a renvoyé la pétition au général Grant, ministre de la guerre par intérim. Le ministre a rendu la pétition avec cette mention "qu'il lui semble plus convenable que l'élection se fasse par comtés, mais que l'époque fixée pour l'élection (le 29 octobre) étant très rapprochée, il ne voit pas de remède. Il s'est contenté de télégraphier au général Pope pour lui suggérer, si cela est praticable, de changer le mode adopté par lui pour la répartition des délégués. Il est évident que le général Pope pensera qu'il est trop tard pour rien changer et qu'il fera procéder à l'élection suivant les plans adoptés par lui d'accord avec les radicaux de l'Etat. La Géorgie peut donc s'attendre au sort des trois Etats que nous avons déjà mentionnés.

La Caroline du Nord est jusqu'à présent le seul Etat où les conservateurs paraissent l'emporter. L'Arkansas a quelques chances aussi d'échapper au joug radical, les blancs y ayant une très forte majorité. Mais la Caroline du Sud, la Floride et le Mississipi sont destinés à subir le régime noir. Nous n'avons pas encore pu connaître les résultats de l'enregistrement dans le Texas qui peut être considéré comme douteux. C'est à dire que sur les dix Etats non reconstruits il y en a au moins sept qui, grâce aux machinations et aux fraudes du parti radical, vont être soumis à la suprématie de la race noire, s'il ne survient dans les hautes sphères gouvernementales quelque revirement inattendu. Les conventions vont se mettre à l'œuvre et il est dans la nature des choses que les constitutions qu'elles vont fabriquer tendent à africaniser de plus en plus le pays.

Il faut que le Sud vaincu et humilié boive le calice jusqu'à la lie avant de pouvoir ressusciter à une vie nouvelle. Le moment n'est pas encore venu de s'écrier: "*quo usque tandem abuteris patientiâ nostrâ!*"

MEXIQUE.

ELECTION DE JUAREZ.

Nous avons publié, il y a quelque jours, dans nos dépêches des nouvelles du Mexique allant jusqu'au 13 octobre. Bien que le résultat général de l'élection ne soit pas connu, on en sait assez pour croire que Juarez sera élu par une forte majorité. L'Etat de Vera Cruz a voté pour Porfirio Diaz, mais ceux de Mexico et de Guadalajara ont donné la victoire à Juarez qui a obtenu également de fortes majorités dans les principaux Etats de l'intérieur. Dans la situation présente du pays un autre résultat nous eût étonné. Les partisans de Juarez puisèrent dans sa victoire électorale une foule d'arguments de circonstance qui pourront faire croire à un grand enthousiasme de la part du peuple mexicain en faveur du principe républicain représenté par ce personnage. Mais, avant de tirer des conclusions sur la signification de cette élection, il convient d'attendre les chiffres des votes donnés, et celui des abstentions. Le passé du Mexique nous a d'ailleurs appris la mobilité du caractère du peuple mexicain et combien peu on doit faire de fond sur ces manifestations du scrutin qui dans d'autres pays expriment plus ou moins sincèrement l'opinion du peuple.

Nous nous souvenons que peu de temps avant l'intervention française, Juarez après avoir vaincu Miramon et pris la capitale, s'était fait élire président par une majorité imposante, mais que, cependant, il ne pouvait s'entendre avec le Congrès réuni à Mexico et que son gouvernement complètement disloqué était sur le point d'être renversé par une faction militaire dont Ortega était le chef. La situation de Juarez réélu en 1867 ne sera pas moins difficile qu'elle ne l'était alors. Une fois le Congrès réuni, les pouvoirs dictatoriaux que les circonstances lui ont permis de prendre, vont nécessairement cesser, et son gouvernement se verra de nouveau désarmé et en butte aux factions qui ne manquent jamais, au Mexique, de se mettre en travers du jeu des institutions constitutionnelles.

Les dépêches qui nous ont apporté le résultat partiel de l'élection présidentielle, nous apprennent aussi que le pays est infesté de bandits. On voit que le rétablissement de l'autorité soi disant républicaine n'a pas amélioré la situation sous ce rapport. Pour rétablir l'ordre dans ce malheureux pays il faudra, à défaut d'un gouvernement monarchique stable, une dictature de fer dans le genre de celle que Santa Anna avait réussi à y établir pendant quelque temps. Mais celui qui tentera de s'emparer du pouvoir par un coup de main, trouvera des concurrents sur son chemin et ne réussira, sans doute, qu'à provoquer une série interminable de guerres civiles. Le peuple regrettera plus tard de n'avoir pas soutenu et défendu un prince qui aurait sauvé la nationalité mexicaine de la destruction à laquelle l'anarchie la conduira inévitablement. Qu'il acclame follement l'assassin de Maximilien, l'avenir dira si le triomphe de ce dernier n'était pas plus utile à l'indépendance du peuple mexicain que le succès éphémère de Juarez!

GRAND OURAGAN SUR LA COTE DU GOLFE—Une lettre particulière, reçue ici, rapporte que les villes de Matamoros, Bagdad et Brownsville ont été visitées par le même ouragan qui a fait tant de mal à Galveston et qu'elles en ont souffert au même degré. Suivant cette lettre, Brownsville, Bagdad et Brazos ont subi une destruction presque entière et Matamoros a été ravagé aussi bien par la violence du vent que par les eaux de la mer qui ont inondé la place. A Brownsville, ces mêmes eaux ont submergé les rues jusqu'au couvent, qui est à quelque distance en arrière.

Deux steamers, le Tartar et le Pisano, avaient quitté l'embouchure du Rio-Grande juste avant que la tempête se fît sentir. Le Tartar a réussi à gagner la baie de Berwick en détresse; il pourra bientôt reprendre son voyage. Mais le Pisano, qui était parti de Brazos le 29 septembre, n'a pas reparu et depuis ce moment on n'en a reçu aucunes nouvelles. On craint donc qu'il ait sombré en mer et que tout le monde à bord ait péri. Parmi les passagers se trouvait, dit-on, la femme du juge Bigelow.

REMERCIEMENTS—Nous sommes redevables à M. W. B Giroux, du Southern Express Co, de l'envoi qu'il a bien voulu nous faire d'un liasse de journaux canadiens.

LE STEAMER BAVARIA—L'événement d'hier a été l'arrivée du premier steamer de la ligne de Hambourg. Le Bavaria, avec 315 passagers dont 284 étaient des passagers d'entrepont. Un enfant est mort et un autre est né dans la traversée. Le steamer Bavaria était parti le 1er octobre et avait touché le 5 à Southampton. La plupart de ses passagers sont repartis immédiatement pour St. Louis.

ECOLE DE MUSIQUE.—La réouverture de l'école de musique pour jeunes enfants et demoiselles, dirigée par Mmes Boyer et Magioni, aura lieu le lundi, 4 novembre. La réputation dont jouit Mme Boyer dans notre monde musical est la meilleure recommandation que nous puissions invoquer en sa faveur. C'est à sa méthode excellente que la Nouvelle Orléans doit non-seulement tant de pianistes amateurs de première force, mais encore de véritables artistes, des professeurs émérites. Madame Magioni, qui la seconde, est une musicienne instruite et un excellent professeur de solfège. On ne pourrait confier à de meilleures mains les jeunes enfants auxquels on veut faire apprendre sérieusement la musique; car en sortant de cette école préparatoire les élèves sont à même de faire des progrès rapides dans l'étude du piano et du chant.

MADISONVILLE, LEWISBURG ET MANDEVILLE—Le steamer *Camelia* partira pour ces ports du Lac jeudi soir, 31 du courant, après l'arrivée du train de Pontchartrain de trois heures, et retournera à son wharf assez à temps pour faire, vendredi, son service ordinaire de la Passe Christian, en partant à 10 1/2 heures du matin. Le steamer Camelia est recommandable de tous points et parfaitement commandé par le Capt. J. Blakesley.—Voyez l'annonce.

Madame D .... était d'une maigreur effrayante depuis dix ans; elle éprouvait une répugnance invincible pour la viande et les corps gras; elle avait une constipation opiniâtre, de la céphalalgie, accompagnée de vertiges, et de douleurs d'estomac, surtout après le repas. Je lui prescrivis le Charbon de Belloc, à la dose de quatre cuillerées par jour, avant et après chaque repas. L'appétit ne tarda pas à se manifester. Nous avons presque toujours constaté dans les cas semblables ce retour instantané de l'appétit immédiatement après l'ingestion des premières doses de Charbon. La constipation fut bientôt vaincue, l'appétit revint, l'embonpoint reparut, et la santé ne tarda pas à se rétablir complètement.
(*Extrait du rapport approuvé, par l'Académie de Médecine de Paris.*) No 5

NOUVELLES MARITIMES.

New-York, 19 oct—Expédié, navire à vapeur Gen. Grant, pour la Nlle-Orléans. Le 20, arrivé, navire à vapeur Gen. Meade, dito.
Boston, 18 oct—arrivée, goëlette C. H. Kelly, dito.
Philadelphie, 18 oct—Arrivé, navire à vapeur Juniata, de la Nouvelle Orléans via Havane.

LEVÉES DANS LA PAROISSE ST-CHARLES.—La révolution a enlevé des travailleurs à tous les Etats du Sud, mais à la Louisiane elle a pris en même temps et travailleurs et terres. Nous recevons tous les jours des nouvelles qui nous font craindre que la culture ne soit perdue à jamais sur les bords du Mississippi. Dans la paroisse St-Charles, à 20 ou 25 milles d'ici, des éboulis viennent d'avoir lieu sur plus de vingt arpents de l'habitation de Mme Drosin Labranche et d'autres éboulis ont enlevé plus de 1,000 pieds de digue à l'ancienne plantation Felson, aujourd'hui habitation Farret. Une grande partie de la paroisse St-Charles, menacée sur ses derrières, est destinée peut-être à devenir une île. Les habitants se sont rassemblés pour se consulter sur leurs ressources pécuniaires, dans l'intention de faire commencer des travaux de protection qui sont urgents; mais aucun d'eux n'a rien promis et ne pouvait rien promettre, leurs essais d'exploitation rurale ayant tous échoué depuis l'abolition du travail forcé. Les habitants, véritablement ruinés deux fois pour une, sont aujourd'hui hors d'état de faire aucuns frais de conservation dans l'intérêt des terres riveraines, et si l'Etat ne peut faire davantage, il ne faut plus compter sur un boucaut de sucre, ni sur une balle de coton, ni sur un sac de maïs ou de patates dans la vallée du Mississippi, depuis la Balise jusqu'à Fort Adams, pour la rive gauche et jusqu'à la ligne de l'Arkansas pour la rive droite. Invité à signaler aux autorités de l'Etat le désastre arrivé aux digues de la paroisse St-Charles, digues qui se sont englouties dans les eaux du fleuve avec une partie des terres attenantes, nous nous acquittons de ce devoir sans avoir la moindre espérance qu'il puisse être rémédié à cet état de choses sous l'ordre qui nous régit actuellement.

Affaires italiennes.

Les nouvelles détaillées que nous apporte la malle européenne indiquent les difficultés contre lesquelles aura à lutter le gouvernement italien pour tenir la promesse qu'il vient de faire à la France.

Les journaux italiens, les officieux comme ceux de l'opposition, ne déguisent plus la résolution qu'a prise la révolution italienne d'en finir avec la papauté.

On lit dans l'*Italie*:

"Tous les partis comprennent que la convention du 15 septembre 1864 n'est pas un de ces actes diplomatiques destinés à la durée qu'a eue le traité de Westphalie. A cet égard, il n'y a guère plus qu'une opinion dans la presse entière, et les partis opposés se trouvent à peu près d'accord.

"Les traités de Villafranca et de Zurich n'ont pas empêché la formation de l'unité italienne, et la convention de septembre n'empêchera pas la solution de la question romaine."

Le *Diritto* est non moins explicite. C'est au ministère Rattazzi surtout qu'il s'adresse, le mettant en demeure de s'associer aux tentatives garibaldiennes actuelles contre Rome:

"C'est aujourd'hui pour le gouvernement de M. Rattazzi une question de vie ou de mort; il n'y a pas à hésiter pour le choix....

"Quand la volonté d'un peuple n'est plus douteuse, c'est pour le gouvernement une obligation sacrée d'écouter cette volonté, et il aurait culpabilité flagrante à en retarder l'accomplissement.

"Nous disons plus: la question romaine en est arrivée à ce point qu'il n'est maintenant au pouvoir de personne de l'assoupir."

Voici la proclamation du comité d'insurrection de Viterbe:

"Frères italiens!

"Le drapeau national flotte sur les murs de Viterbe et sur divers points de la province, sous la protection de généreux combattants. Frères! nous manquons de beaucoup de choses, et nous vous demandons votre appui. Ici l'on se bat et l'on meurt pour la complète liberté et l'unité de l'Italie. Vous ne permettrez pas que l'on renouvelle les massacres de Pérouse, et que les mercenaires étrangers de la tyrannie viennent occuper de nouveau notre territoire. Frères! aidez nous donc, et bientôt, sur le Capitole, nous chanterons l'hymne de la victoire, et le monde entier saura que l'Italie est bien véritablement ressuscitée!

"*Le comité d'insurrection de Viterbe.*"

Depuis la retraite de la junte nationale romaine, les chefs de section du parti libéral ont publié le manifeste suivant:

"Romains!

"Dans un moment grave et difficile, la junte nationale romaine s'est retirée. Tout commentaire sur un fait est superflu, attendu qu'il ne conjure pas la situation faite à Rome par cette retraite inattendue. Pour tous, il n'y a qu'un devoir, celui de serrer les rangs pour que l'association nationale de Rome, qui a crû et qui s'est fortifiée par des sacrifices et par l'œuvre d'ardents patriotes, ne s'affaisse pas et ne s'énerve pas en échappant à la discipline, qui jusqu'ici a constitué sa force. Pour obvier à cela, les chefs de section réunis ont pris acte de la retraite de la junte pour aviser aussitôt au moyen de reconstituer un centre directif qui se pénètre bien des besoins du pays, et, sans se dissimuler les obstacles dont il lui reste encore à triompher, donne à l'association l'impulsion qui conduit le mieux à la réalisation de l'objet de nos aspirations universelles.

"Romains, les chefs de section comptent sur votre concours, sur les lumières et sur l'appui de tous. L'ennemi que nous combattons depuis tant d'années, dans sa stupidité, persistera peut-être dans sa résistance aux efforts de l'autorité et de la force nationale, continuant à vouloir déjouer de généreux projets sur Rome. [illegible] et nous persistons nous-mêmes dans notre œuvre avec fermeté et sans nous laisser arrêter par rien. Si nous savons le vouloir, il n'y a pas de force au monde qui puisse empêcher la chute de ce pouvoir qui contriste l'unique point noir restant à l'horizon de la civilisation pour en troubler l'irrésistible développement.

"Rome, le 27 septembre 1867.

"*Les chefs de section de l'association nationale romaine.*"

A Rome, on affiche sur les murs:

"Romains!

"Le moment est venu de briser vos chaînes.

"Faites entendre que la grande âme de Rome palpite encore comme dans les jours les plus fortunés.

"Courez aux armes! et dites au monde que Rome appartient à l'Italie et non aux prêtres."

Enfin Garibaldi, n'ayant pu s'échapper de Caprera, a lancé la proclamation suivante:

"Italiens,

"Demain nous aurons mis le sceau à notre belle révolution en portant le dernier coup au tabernacle de l'idolâtrie, de l'imposture et des hontes italiennes.

"Piédestal de toutes les tyrannies, la papauté a reçu l'anathème du monde entier, et les nations sont attentives aujourd'hui sur l'Italie qu'elles considèrent comme une rédemptrice.

"Et c'est pour l'arrestation d'un homme que l'Italie épouvantée renoncerait à sa glorieuse mission!

"Cédant aux désirs de quelques uns de mes amis, je suis venu ici, dans ma demeure, libre et sans conditions, avec la promesse qu'on m'aurait aussitôt envoyé un pyroscaphe pour me reconduire sur le continent.

"Maintenant, si l'homme dont le nom est une honte pour l'Italie, recourant à des précautions de sbires m'interdit le retour, je ne demande à mes concitoyens que de poursuivre dans la sainte voie qu'ils se sont tracée, avec le calme et la majesté d'une nation qui a la conscience de sa puissance.

"A l'armée et au peuple, j'ai recommandé la discipline, tandis que le peuple et l'armée, indignés du servilisme trompeur de ceux qui nous gouvernent, ne demandaient qu'à être conduits à Rome.

"J'ai dit aux soldats qu'ils devaient conserver leurs baïonnettes pour des missions plus glorieuses, parce que, pour les mercenaires du pape, la crosse du fusil suffisait.

"Malgré le génie du mal qui pèse encore sur notre terre, il y a un fait bien consolant pour tous, la fraternité imposante des éléments robustes et formidables de la nation; armée, peuple, volontaires.

"Malheur à qui jetterait la pomme de la discorde entre ces frères! et lorsque l'Italie compte sur ses enfants groupés en un seul faisceau de rédemption, les trembleurs se cacheront et ainsi cesseront ces futiles craintes d'interventions étrangères.

"Je vous répète donc: Vous devez poursuivre la rédemption de Rome de n'importe quelle manière. Mais si vous croyez que mon concours soit nécessaire, je pense que vous songerez vous-même à me délivrer.

"G. GARIBALDI."

Une manifestation a eu lieu à Naples. Il y avait, disent les correspondances, de huit à dix mille personnes. La population, irritée par les bruits d'une nouvelle intervention française, a voulu se porter au consulat de France.

On l'en a empêché en occupant militairement les deux voies qui conduisent au centre de la ville, à la promenade Chioja, devant le quai de Sainte-Lucie et la rue de Chioja.

La multitude s'est alors repliée vers la rue de Tolède et s'est portée sous les fenêtres d'un négociant, consul général de Prusse. Là elle a crié: "Vive la Prusse! Vive notre alliée! Vive Bismark!"

LA CONVENTION DE SEPTEMBRE.

Voici le texte de la convention de septembre que l'Italie vient de s'engager à faire exécuter fidèlement, afin d'éviter une nouvelle intervention française;

Art. 1er. L'Italie s'engage à ne pas attaquer le territoire actuel du saint père, et à empêcher, même par la force, toute attaque venant de l'extérieur contre ledit territoire.

Art. 2. La France retirera ses troupes des Etats pontificaux graduellement et à mesure que l'armée du saint père sera organisée. L'évacuation devra néanmoins être accomplie dans le délai de deux ans.

Art. 3. Le gouvernement italien s'interdit toute réclamation contre l'organisation d'une armée papale, composée même de volontaires catholiques étrangers, suffisante pour maintenir l'autorité du saint père et la tranquillité tant à l'intérieur que sur la frontière de ses Etats, pourvu que cette force ne puisse dégénérer en moyen d'attaque contre le gouvernement italien.

Art. 4. L'Italie se déclare prête à entrer en arrangement pour prendre à sa charge une part proportionnelle de la dette des anciens Etats de l'Eglise.

Art. 5. La présente convention sera ratifiée et les ratifications en seront échangées dans le délai de 15 jours, ou plus tôt si faire se peut.

En foi et témoignage de quoi, les plénipotentiaires respectifs ont signé la présente convention et l'ont revêtue du cachet de leurs armes.

Fait double à Paris, le quinzième jour du mois de septembre de l'an de grâce mil huit cent soixante quatre.

(L.S.) Signé: DROUYN DE LHUYS. NIGRA. PEPOLI.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouveau succès des Démocrates en Californie.
La Route de Tehuantépec.
Nouvelle concession de Juarez à M. E. La Serre.
Baisse générale des Provisions dans l'Ouest.
Nouvelles d'Italie.
Marche de Garibaldi.
Succès des Troupes du Pape.
Réception de l'empereur d'Autriche à Paris.
Grand enthousiasme des Parisiens.

Florence, 23 oct. 9 P M—Les nouvelles ce soir sont glorieuses pour la cause de l'Italie. Le gouvernement croit qu'il vaut mieux supprimer les détails pour le moment.

Florence, 25—Garibaldi, sans s'arrêter à la prohibition du gouvernement italien, a quitté Foligno et a poussé au Sud. Aux dernières dates il était arrivé à Riclia, ville peu éloignée des frontières papales et à 42 milles de Rome.

Le général Bixio a accepté, dans le nouveau cabinet, le porte-feuille du département de la Marine.

Londres, 25—Des avis additionnels de Rome disent que les Garibaldiens ne se sont pas tous retirés du territoire de l'Eglise et que les troupes du Pape ont eu avec la queue des bandes insurgées divers engagements dont le résultat leur a été généralement favorable.

On a reçu de Chine l'avis qu'une grande bataille a eu lieu entre l'armée rebelle et les forces tartares de l'empereur de la Chine. Les impérialistes ont été défaits. La bataille a eu lieu à 30 milles de Pekin et cette capitale était en grand danger.

Paris, 25—La réception de l'empereur d'Autriche a été très cordiale. Sa visite est populaire avec les Parisiens et partout où il paraît, il est accueilli par des manifestations d'enthousiasme. La sympathie pour le frère de l'infortuné Maximilien grandit l'estime avec laquelle l'Empereur est vu par toutes les classes.

La Havane, 24—La barque anglaise Ella Adela a fait naufrage sur le récif de Punta.

Mobile, 25—Coton calme, fermant à 17 1/8 pour le middling. Reçu 831 balles. Exporté pendant la semaine 8,210. Stock 15,000.
Un décès de fièvre jaune aujourd'hui.

Augusta, 25—Coton ferme. Vendu 705 balles à 17. Reçu 917 balles.

Savannah, 25—Coton actif et en hausse de 1/2 c. Vendu 900 balles. Reçu 2,300 balles.

Vicksburg 25—Descendus, les steamers E Forsyth, Quitman et Saml Gaty. Le fleuve baisse.

Wilmington, 25—Les blancs prennent plus d'intérêt aux élections prochaines depuis le résultat des élections en Virginie. Il ne reste plus que cinq jours pour l'enregistrement.

Baltimore, 25—Coton plus fort, à 19. Farine très inactive. Pas de vente.

New York, 25—Coton plus ferme. Vendu 3,000 balles à 20 pour middling Uplands.

New York, 25—Le steamer Amsterdam s'est échoué sur la pointe Montauk et s'est rempli d'eau.

Nashville, 25—Brownlow est élu sénateur par une majorité de 20.

Washington, 25—Le Revenu a touché 150,000 piastres.

L'affaire de l'Université de la Géorgie a été présentée au Président qui en a référé à Grant qui l'a référée à Pope. Toutes les affaires de ce district prennent la même marche. Ni le Président ni Grant n'assument aucune responsabilité au delà.

Les Georgiens ici n'ont aucun espoir de changement dans les districts d'élection de Pope.

New York, 25—La *Tribune* soutient que l'avocat général devrait diriger la poursuite dans l'affaire Davis.

New York, 25—Fonds bien tenus. Or 141 7/8. 5 20, 112 5/8.

San Francisco, 22—Les retours de 51 comtés rendent certaines les élections de Sprague et de Fitzgerald, démocrates.

Washington, 25—Une dépêche récente annonçant que M. Davis serait certainement jugé au terme prochain à Richmond, a fait croire que cette détermination avait été prise après consultation avec l'avocat-général.

On répète que l'Exécutif fédéral n'a pris aucun intérêt à cette affaire depuis que M. Davis a été livré aux autorités civiles. M. Stanbery n'a donné à la poursuite ni direction ni conseil.

On a reçu ici, de bonne source, la nouvelle que Juarez a fait à M. Emile Laserre une nouvelle concession pour l'ouverture de la route de Tehuantepec.

Des documents officiels du bureau statistique montrent que 5,067,028 acres ont été plantées en coton cette année, et devront produire environ 1,568,357 balles de 450 livres chacune.

Louisville, 25—Vendu 75 boucauts de tabac de 4 00 à 16 75. Farine languissante à 8 50. Maïs sans changement. Mess porc 22 50. Saindoux 13 1/2.

St-Louis, 25—Farine très languissante, faible et sans changement. Blé lourd à 2 60. Avoine en baisse à 64. Provisions inactives. Jambons communs 19 1/2.

Cincinnati, 25—Farine sans changement. De famille $11 50, porc plat et nominal à 21. Bacon plat à 14. Côtes 18. Graisse 12 3/4. Beurre inactif de 30 à 40. Cochons $6 50 à 7.

Charleston, 25—Coton ferme, avec une tendance à la hausse. Vendu 400 balles à 18 1/4. Reçu 500 balles.

New York, 25—Argent facile à 7 sur demande, avec des exceptions à 6. Escompte très serré de 7 à 10. Change plus ferme mais calme à la clôture. Gouvernements forts et en hausse. Fonds animés.

Balance à la sous trésorie $111,000,000.

(*Dépêches d'hier après midi.*)

Passe du Sud Ouest, 24—Arrivé, le steamer Bavaria, de Hambourg le 2 octobre, avec 354 passagers et du fret.

Washington, 25—Le secrétaire de la Commission indienne télégraphie, sous la date du 23 octobre, qu'un traité a été fait avec les Comanches et les Kiwas, et qu'on a tout espoir de paix avec les Cheyennes, les Arapahoes et les Apaches.

Le secrétaire McCulloch a émis ce qui suit:
Les marchandises destinées pour les forts et places de l'intérieur du Mexique, peuvent être dûment retirées des entrepôts et transportées par mer, sous caution, à Galveston et de là par Alleytown et Gonzales à San Antonio, et de là par Eagle Pass, Presidio del Norte, ou San Elizario, au Mexique, sous les restrictions et réquisitions de la section 6, chapitre 3 des règlements.

New York, 25—Fonds inactifs et lourds; sterling 8 7/8, or 142; argent 6 à 7 0/0; 5-20, 112 1/4; coton calme; middling upl. 19 1/2 à 20; fret inactif.

Wheeling, 25—Les retours des élections législatives dans l'Ouest Virginie sont maigres, mais ils indiquent une diminution dans le vote. Les démocrates font des gains considérables. La ville de Wheeling et le comté de l'Ohio donnent une majorité démocratique de 700. Le comté de Brooke a élu le ticket démocratique tout entier.

Les comtés de Wood, Marshall, Wirt, Berkley et probablement Harrison, ont voté pour les républicains.

UNE LETTRE DE NAPOLÉON III.

D'après le *Globe* de Londres, l'empereur serait tout à la paix, et ce journal donne pour preuve de son assertion la lettre suivante, jusqu'ici inédite, de l'empereur Napoléon III:

12 août 1866.

Mon cher monsieur La Valette,

J'appelle votre sérieuse attention sur les faits suivants:

Dans le cours d'une conversation entre Benedetti et M. de Bismark, M. Drouyn de Lhuys a eu l'idée d'envoyer à Berlin un projet de convention au sujet des compensations auxquelles nous pouvons avoir droit.

Cette convention, dans mon opinion, aurait dû rester secrète, mais on en a fait du bruit à l'extérieur, et les journaux vont jusqu'à dire que les provinces du Rhin nous ont été refusées.

Il résulte de ma conversation avec Benedetti que nous aurions toute l'Allemagne contre nous pour un très petit bénéfice.

Il est important de ne pas laisser l'opinion publique s'égarer sur ce point. Faites contredire très énergiquement ces rumeurs dans les journaux. J'ai écrit dans ce sens à M. Drouyn de Lhuys. Il m'envoie aujourd'hui la *Correspondance Havas* ci incluse. Le véritable intérêt de la France n'est pas d'obtenir un agrandissement de territoire insignifiant, *mais d'aider l'Allemagne à se constituer de la façon la plus favorable à nos intérêts et à ceux de l'Europe.*

Recevez l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

CONSEILS PACIFIQUES DU PRINCE NAPOLÉON—Le *Journal de Paris* parle de conseils qui auraient été adressés au chef de l'Etat par le prince Napoléon, dans une lettre qui *aurait produit la plus vive impression* à Biarritz.

"Dans cette lettre, ajoute le *Journal de Paris*, le prince Napoléon conseillerait à l'empereur de maintenir sa confiance aux ministres qui composent actuellement le cabinet. Indépendamment de la signification rassurante pour la paix qu'aurait le maintien au pouvoir des hommes d'Etat qui l'ont toujours voulue, le prince Napoléon regarderait comme utile que l'empereur, soit par une note au *Moniteur*, soit par une lettre à l'un de ses ministres, soit même par le discours d'ouverture de la session de novembre, caractérisât, de la manière la plus nette et la plus affirmative, la politique pacifique de la France, en proclamant le principe absolu de non-intervention."

GARIBALDISME ET MAZZINISME.

La question italo-romaine semble vouloir subitement changer de physionomie. On nous écrit de Florence que ce n'est plus seulement le mouvement garibaldien que l'on redoute à Rome, mais qu'on y craint aussi un mouvement mazzinien. Il paraît en effet que le *comité révolutionnaire* qu'il ne faut pas confondre avec la *Junte romaine*, s'agite beaucoup et cherche à profiter de l'effervescence produite par les derniers événements. Les agents de Mazzini semblent avoir reçu le mot d'ordre de Londres pour essayer de faire triompher la Révolution. Ils disposent, dit-on, de ressources nombreuses de toutes sortes, et principalement de ressources pécuniaires.

D'un autre côté, il n'y a plus aucun doute à conserver sur le rapprochement qui a eu lieu entre une partie des Garibaldiens les plus exaltés et les révolutionnaires purs.

Les hommes les plus avancés du parti d'action, reprochant à la junte romaine son inertie, ont répondu aux sollicitations des agents de Mazzini et leur ont donné la main.

Ce n'est donc plus seulement une attaque garibaldienne que l'on prévoit au Vatican, mais principalement une attaque mazzinienne.

Le gouvernement italien se préoccupe vivement de cet état de choses, et y attache une bien plus grande importance qu'il n'en attachait à l'entrée de Garibaldi dans les provinces pontificales.

Avec Garibaldi, en effet, on pouvait s'entendre; avec Mazzini il n'y a pas de compromis possible.

Or, les partisans de Mazzini sont nombreux en Italie; ils ont, en outre, l'appui des partisans des pouvoirs déchus. Il serait donc à craindre que si un mouvement mazzinien se produisait à Rome, il ne se propageât en Italie même, où le mécontentement est très grand. Cette situation ne laisse pas que d'inquiéter beaucoup le cabinet de Florence, ainsi qu'il résulte d'une correspondance adressée au *Pungolo de Milan*, à la date du 29. Cette correspondance dit: "Le gouvernement italien attend de Rome un mouvement spontané et important qui lui permette d'intervenir dans une question dangereuse pour la sécurité des provinces italiennes, limitrophes des Etats romains."

(*Figaro du 4 octobre.*)

— Il y a un an, le sultan de Bornu (Afrique centrale) envoyait des cadeaux en même temps que ses félicitations sur l'issue de la dernière guerre, au "grand chef des Prussiens." Le roi a chargé maintenant une mission d'aller remettre une montre, une voiture et un trône à son cousin africain. Le lieutenant Stumm, qui est chargé de conduire cette mission, est déjà à Londres pour préparer cette expédition.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—25 octobre.
THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	71	deg.
Midi	76	"
3 heures P. M.	73	"
6 heures P. M.	71	"

MORTALITÉ.—Le nombre des décès dans la dernière journée n'a été que de 38 dont 17 de la fièvre jaune.

NOUVEAU CAUTIONNEMENT.—Le maire Heath, dit un de nos confrères, a signifié à l'assistant avocat de ville, M. Ezra Hiestand, à ses cautions et au comité de finance, qu'il exigera un nouveau cautionnement, afin qu'aucun doute légal ne puisse en aucune manière planer sur la validité de la garantie. Nous sommes bien aise de voir que le maire ne pense pas, sur les délicates matières de finance, exactement comme l'avocat de ville Fisk, ou le général commandant Mower.

VOL.—Joe Coleman, nègre, accusé d'avoir volé chez Mme Hoss, 6 couteaux de table, 16 fourchettes, 11 cuillers de table, 7 cuillers à thé, 4 paires de caleçons, 4 habits, 2 paires de pantalons, 1 gilet et plusieurs autres articles, a été arrêté par l'officier Myers, hier matin à 3 heures, rue du Camp. Joe avait tous ces articles en sa possession, au moment où il a été appréhendé. L'affaire est fixée au 1er novembre devant le recorder Nevil.

UN FILOU—Les officiers Pecora et Lome ont arrêté hier matin, au Marché Poydras, un nommé Jacob Hopp, accusé par S H. Hardy, d'avoir fouillé dans sa poche et d'y avoir pris $150. M. Hardy est boucher et cet argent a été enlevé de la poche de son tablier. Hopp était employé comme garçon [illegible] café. Il est accusé aussi d'avoir porté une arme cachée, consistant en un poignard à ressort, qui a été trouvé sur sa personne. L'argent jusqu'ici n'a pas été découvert.

COUR DU RECORDER NEVIL—Conrad Smith, accusé par Charles L. Gumbel, d'avoir volé une malle pleine de linge et $201 de Charles Gumbel, devant la place de Lafayette, il y a un mois, a été traduit hier matin, devant la cour. Plusieurs témoins ont été entendus, et l'accusé a été renvoyé, sous caution de $500, devant la Première Cour de District.

Mme Russell, qui est à présent détenue dans la prison de paroisse pour répondre à une accusation devant la Première cour de District, a été traduite pour une seconde accusation. Elle aurait volé une pendule et un tableau à Mme Sarah E. Moyner, rue Dryades No 351. L'affaire est fixée au 30.

James Thompson, pour vol, a été envoyé au workhouse pour 30 jours.

POLICE—Plusieurs personnes ont été arrêtées hier pour vol, vagabondage ou tapage.

Betty Kitterson, ayant un caractère suspect, a été arrêtée par l'officier Stoopwith. Elle avait sur elle un instrument de chirurgien et une bague, objets supposés avoir été volés.

ACCIDENT FATAL SUR CHEMIN DE FER.—Hier, le coroner a fait une enquête sur le corps d'un individu ayant l'air d'être Allemand, âgé de 35 ans, trouvé écrasé par un train [illegible] par deux chars, Nos 79 et 123, sur la voie ferrée, au coin des rues Remparts et Bayou. Le corps a été reconnu pour être celui d'un homme allant travailler dans les plantations voisines de la ville et venant ici de temps en temps pour faire des [illegible]. Les deux cochers ayant été arrêtés, ont été relâchés, le juré ayant déclaré qu'il leur avait été impossible de distinguer au milieu des herbes, couvrant la voie, le corps d'un homme qui s'y était probablement couché dans un état d'ivresse.

COTON.—Le steamer Magenta est arrivé hier, de Vicksburg avec un fret de deux mille balles de coton.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 25 octobre.

La fin de la semaine commerciale n'a amené aucune amélioration sur le marché monétaire, qui est dans le même état de gêne, malgré les transactions de coton.

Les dépêches de New York ont fait baisser l'or, qui a ouvert à 142 1/2 et fermé à 142. Nous avons remarqué, parmi les ventes, un lot de $16,000 à 142 1/2. Plusieurs petites sommes moins fortes ont changé de mains à 142 1/4. Une petite quantité de demi piastres américaines a été vendue à 137 1/2. Cette monnaie est cotée à 137 à 137 1/2 et les piastres mexicaines à 146.

Les offres de change étranger étaient fort nombreuses et des traites-connaissements sur l'Angleterre se sont vendues à 152 à 152 1/2, taux auxquels on a pris 2,200 livres. Le sterling peut être coté à 152 à 153 les traites-connaissements, 153 à 154 le clear No 1 et 156 le change de banque; le change sur France, à 376 à 3.67 1/2 le commercial et 3.62 1/2 le change de banque.

On a offert plus de change américain, et l'avantage est resté aux acheteurs. Deux des banques ont demandé 1/2 de prime de checks sur New York, mais les autres ont tiré à 3/8. Les ventes embrassent $25,000 sur New York, à vue, au pair; $12,000, $15,000, $18,000 et $20,000 à 1/8 de prime; $20,000 de banquiers à 3/16; $40,000 dito et $10,000 à 1/4.

100 actions de la banque des Citoyens se sont vendues à 146 et 14 du Chemin de fer Crescent City à $128. Nous cotons les actions comme suit: Les actions de la banque de la Louisiane à $5 à $6; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane à $28 à $30; celles de la banque des Mechanics and Traders ($50 payées) à 56 à $57; celles de la banque du Canal ($50 payées) $56 à $57 50, celles de la banque de l'Union à $54 à 55; celles de la banque des Citoyens à $146 à 148; celles de la banque de la Nouvelle Orléans à $28 à 30; celles de la banque du Sud à $95 à 96; celles de la banque des Marchands à $18 à 20; celles de la banque du Crescent City à $28 à 30; celles de la banque d'Amérique à $136 à $138; celles de la banque City National à $70 à $75; celles de la banque Louisiana National à $90 à 95; celles de la compagnie de chemin de fer de la ville, à $213 à 214; celles de la compagnie du chemin de fer du Crescent City à $128 à $130; celles de la compagnie du chemin de fer de la rue St-Charles à $80 à $81; celles du chemin de fer de Carrollton à $53 à 54; celles du chemin de fer Pontchartrain à $90 à 91; celles du chemin de fer des Opelousas à $4 à 5; celles du chemin de fer de Jackson à $6 00 à $7; celles de la Presse à coton de la Levée à $80 à $81; celles de la compagnie du Gaz à $156 50 à $158 50; celles de la compagnie des Water Works, à $62 50 à 63 50, celles de la compagnie d'assurance du Hope à $60 à $65, celles de la compagnie Germania à $35 à $37 50.

Les bons sont cotés maintenant à 85 à 80 les consolidés et 73 à 74 les émissions en faveur de chemins de fer.—Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 55 à 60; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 67 à 67 1/2; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, à 50 à 55.

Les billets de ville ont fléchi. Les gros vendus à 15 d'escompte, mais à la clôture, ils étaient cotés 13 3/4 à 14 3/4. Un lot de $4000 a passé à 14 3/8. Les petits billets sont cotés à 3 à 3 1/2 à 4.—$3,500 en billets de l'Etat se sont vendus à 37 1/4 d'escompte.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Vendredi, 25 octobre 1867.

COTON—Les nouvelles favorables venues de New York et de Liverpool ont donné une impulsion tout à fait vivace à la demande, aujourd'hui, et bien que les facteurs aient affiché des prétentions élevées en réclamant une hausse de 1/2 c la livre, 1700 balles ont pu changer de mains—y compris 900 balles prises par un acheteur.—Dans quelques cas, la hausse dont nous avons parlé a été obtenue, mais dans d'autres, il n'y a eu qu'une tendance marquée vers les chiffres les plus élevés de l'échelle, les effets favorables produits par les nouvelles précitées ayant été neutralisés jusqu'à un certain point par la baisse dans le sterling. Dans cette circonstance, nous répétons, sauf une légère modification, nos cotes antérieures. Les voici: ordinary 14 à 15 cts, good ordinary 16 à 16 1/2 cts, low middling 17 1/2 à 18 et middling 18 1/2 à 19. Les ventes durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont embrassé 4400 balles, formant un total pour la semaine de 8400 contre 6050 la semaine dernière. Les cotons reçus, proprement dit, durant la semaine dernière—abstraction faite de ceux venus de Mobile, de la Floride et du Texas, lesquels sont compris dans leurs tableaux respectifs—ont embrassé 7373 balles, contre 6804 la semaine dernière, montrant une augmentation de 569 balles. Les exportations, durant la semaine, ont embrassé 2341 balles, dont 2812 pour les ports étrangers.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15356
Reçu aujourd'hui	2624	
" précédemment	32792	
		35616
		50972
Expédié aujourd'hui	482	
" précédemment	17268	17800
Stock en mains		33183

SUCRE—Il n'y a pas de sucre de la Louisiane sur le marché, mais des envois de l'article de la nouvelle récolte arriveront sous peu de jours, probablement au commencement de la semaine prochaine. Il ne se fait que quelques affaires par le placement dans le sucre de Cube à 12 1/2 à 13 cts pour les Nos 12 et 13, 13 1/2 et 14 1/2 cts pour les Nos 14 et 15 et 15 à 15 1/8 pour les Nos 18 et 20.

MELASSE—Les trente trois barils de melasse reçus hier de la partie supérieure de la côte n'ont pas encore été vendus. Il ne reste pas de melasse de la Louisiane sur le marché, mais il en arrivera vers le commencement de la semaine prochaine. La melasse de Cube, par chargements se vend aux commerçans à 55 cts le gallon et en petits lots à 58 à 60.

FARINE—Le marché est flottant. La demande est active et se fait pour le commerce local, la spéculation et l'exportation. Le stock de farine est tenu fermement et les prix de l'article ont encore haussé de 50cts le baril et ont en outre une tendance à la hausse. Il s'est vendu à l'encan considérablement de farine avariée à des prix meilleurs que les taux commandés par la farine saine vendue hier par le commerce régulier. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 5010 barils, dont 1485 à l'encan, comme suit: 50 à $7 10, 77 à $8, 40 à $8 50, 13 à $8 60, 100 à $9 05, 500 à $10 85, 250 à $10 75, 17 à $11 25, 36 à $11 30, 250 à $11 70, 118 à $11 85 et 31 à $13 80 le baril. Par le commerce régulier: 3525 barils dont 146 de farine avariée et sans marque, à des conditions privées, 50 de low fine, en bon état à $7 75, 150 de bonne fine à $8 25, 60 et 100 de superfine à $10, 750 do à $10 750 do à $10 25, 90, 100 et 150 de double extra à $11 75; 100 d'extra de choix à $13 50, 45 de superfine à $10 25, 100 de double extra à $11 25, 1000 do. et 700 de triple extra à des conditions privées. Dans l'après midi on a refusé d'accepter $10 25 le baril pour de la superfine. Durant les trois jours qui viennent de s'écouler les prix ont haussé d'environ $1 le baril.

MAIS—Le marché est presque dépourvu de maïs et les opérations dans l'article sont fort restreintes. Les prix ont encore une tendance à la hausse. Seulement 5 8 sacs de blanc ont été vendus aujourd'hui à $1 50 le boisseau. Durant la semaine, il s'est opéré dans les prix une hausse de 12 cts.

AVOINE—Le stock d'avoine étant de beaucoup réduit les prix ont haussé de 3 cts le boisseau. Ventes à 78 cts le boisseau.

SON—Le stock de son est faible et est en grande partie tenu pour spéculer. Ventes à $2 20 les cent livres. Durant la semaine les prix ont haussé d'au moins 15 cts les cent livres.

FOIN—Un lot de 100 balles de vieux prime s'est vendu aujourd'hui à $32 le tonneau. Le marché est presque dépourvu de foin. L'article est en bonne demande et nous cotons à $32 le tonneau de vieux et $34 le nouveau de l'Ouest. Le foin de l'Ouest a haussé d'au moins $2 le tonneau.

SAINDOUX—Pas de demandes de lots ronds et nous signalons aujourd'hui des ventes de 50 et de 100 tierçons de prime à 14 1/4 c et 25 barillets à 15 1/4 c. Durant la semaine les prix ont baissé de 1/4 de cent.

BACON—Un lot de 5 barriques d'épaules vendu à 14 1/4 c la livre. Il ne se fait qu'un commerce par placements à 15 à 15 1/4 cts pour les épaules, 19 à 19 1/4 cts pour les côtés désossés 23 cts pour les jambons curés au sucre et 23 à 25 pour les autres qualités.

VINAIGRE—Le stock en mains est rond, mais il ne s'en fait que peu ou point de demandes. Les dernières ventes ont eu lieu à 20 cts le gallon.

AMIDON—L'approvisionnement d'amidon de l'Ouest est rond et la demande de l'article est modérée à 8 1/2 cts la livre.

PEAUX—L'approvisionnement de peaux sur le marché est faible et la demande pour remplir les ordres des tanneurs de l'Ouest étant bonne les prix sont beaucoup plus fermes, bien que sans changement. Les peaux vertes se vendent à 10 1/4 à 10 1/2 c la livre et les sèches à 16 à 18 c.

FROMAGE—Les approvisionnements de fromage nous arrivent plus fréquemment. La demande en est limitée. Nous cotons fromage du Nord à 23 cts le fromage crème et le skim à 14 cts, l'English Dairy 20 à 22 cents, celui de l'Ouest à 18 cts, la qualité de choix, 17 à 18 cts [illegible] et 10 à 12 cts pour l'inférieur et 18 à 20 cts pour l'english Dairy, un lot de 70 caisses de fromage de l'Ouest s'est vendu à 13 c la livre.

WHISKY—Il y a en mains un fort stock de whisky de l'Ouest mais l'article n'éprouve que peu ou point de demandes. Cette qualité peut être cotée à 30 à 37 1/2 cts le gallon, sous les chais, selon la preuve. L'approvisionnement de whisky de la Louisiane est faible et la demande bonne à 25 à 30 c, sous les chais.

BISCUIT—Le biscuit de pilote est coté à 8 1/2 cts le biscuit d'équipage 7 1/2 et les biscuits au soda 9 c la livre.

HARICOTS—Les haricots nouveaux du Nord sont cotés à $5 à $5 50 le baril. Il n'y a pas de haricots de l'Ouest sur le marché.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—Le stock en mains est rond mais l'article n'est demandé que pour le détail à 25 c pour la toile en rouleaux et en balles à 26 à 27 cts la yarde. Les lots ronds peuvent être cotés à 25 cts pour du comptant.

HUILES—Le stock d'huile de charbon en baril est faible et, conséquemment les prix de l'article sont fermes. L'huile en caisse abonde et la demande pour la campagne est modérée. Nous cotons comme pour le placement à 62 1/2 à 65 cts par gallon d'huile en baril et en caisse 50 à 71. L'huile de lin est ferme et les approvisionnements de la qualité sont faibles et la demande bonne à $1 28 à $1 30. L'huile de graisse est en bonne demande, et le stock de l'espèce est faible elle est cotée à $1 10 à $15 le gallon d'huile pressée en été et en automne et $1 25 à $1 30 pour celle pressée en hiver.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—Le stock en mains est fort, mais l'article est en bonne demande pour l'exportation à destination des campagnes. Nous cotons les lots ronds à 8 à 8 1/2 cts et en détail 9 cts.

SACS EN FIBRES—Les dernières ventes de l'article ont eu lieu à 23 cts le sac au comptant.

ESPRIT DE TERPENTHINE—Le stock en mains n'est pas fort, mais il ne se fait qu'une demande modérée pour l'exportation. Nous cotons les lots ronds à 50 cts le gallon. Vente par placement à 52 1/2 à 55 cts.

FICELLE D'EMBALLAGE—L'article est coté à 21 cts. Les dernières ventes rapportées ont eu lieu à ce prix.

LAINE—Il y a un fort approvisionnement de laine pleine de glouterons, mais la qualité n'éprouve pas de demandes. Les grades lavées sont rares et en bonne demande. Nous cotons la laine pleine de glouterons 10 à 12 cts la livre, la lavée — à — c, la native de la Louisiane 18 à 22 c, celle du Texas [illegible] merino 22 à 25 et 25 pour 3/4 à 7/8 merino.

CORDE D'EMBALLAGE—L'approvisionnement de corde est ample et la demande modérée et pour le détail à 9 à 10 cents la livre.

CLOUS—Le stock de clous américains est fort et la demande bonne, le 4 à 60 sont cotés à $6 10 à $6 25 le barillet.

POISSON—L'approvisionnement de poisson est faible et la demande bonne. Nous cotons le maquereau No 1 $23 50 à $24 le baril, le No 2 $18 à $19, le No 3 $13 50 à $14, la morue $7 75 à $1 85 la caisse, harengs 75 à 80.

CAFÉ—La demande de l'article se fait en grande partie pour le commerce de la ville. A cause de la mise en force des lois sur la quarantaine dans tout l'intérieur, il ne se fait que peu ou point de demandes pour les envois à la campagne. Nous cotons le commun 23 c la livre et le prime 25 1/4 à 26 cts la livre.

SEL—n'éprouve qu'une demande modérée à $2 30 à $2 40 le sac pour le gros pris en magasin et $2 15 pour la qualité à prendre en entrepôt, $2 45 à $2 50 pour le fin pris en magasin et en entrepôt $2 30.

ŒUFS—Les œufs se vendent au débarcadère à 25 la douzaine et en baril $25. Il n'y en a pas au débarcadère.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère $7 à — — la douzaine de petites, les mères à $9 — , les oies $12 à $— et les dindes $27. Il n'y en a pas au débarcadère.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 21 octobre 1867.

Arrivés dans la semaine—1402 bœufs du Texas, 1239 veaux et veaux d'un an, 85 cochons, 551 moutons et — vaches à lait.
Vendus—1418 bœufs du Texas, 1068 veaux et veaux d'un an, 168 cochons, 694 moutons et 12 vaches à lait.
A vendre—387 bœufs du Texas, 259 veaux et veaux d'un an, 24 cochons, 359 moutons et 20 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net	9 à 10
do do 2me qualité, do	— à —
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	50 — à 65 —
do do 2me qualité, par tête	35 — à 45 —
do do 3me qualité, par tête	20 — à 3—
Cochons par liv., er	9 à 12
Moutons 1ère qualité par tête	4 00 à 6 00
do 2me do do	2 50 à 3 00
do 3me do do	1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	— à 100 00
do de 2e qualité, par tête	50 — à [illegible]
Veaux de lait par tête	10 — à 14 00
Veaux d'un an, par tête	10 — à 17 —
Chèvres par tête	1 50 à 4 00

Décédé hier soir à 9 heures, à l'âge de 42 ans, DOMINIQUE DESBOUS, natif de Castelvieille, Hautes Pyrénées. Ses amis et connaissances sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, encoignure St Louis et Prieur, No 316. Les membres de la Société Française de Bienfaisance sont également priés d'assister à l'enterrement.
De la part de sa veuve.

SERVICE FUNEBRE.

Il sera célébré le mardi, 29 octobre 1867, à 7 1/2 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis, un service funèbre pour le repos de l'âme de feue dame PASCAL LAMARQUE. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.
26oct—3t. De la part de sa famille.

Ancienne Pharmacie Robin.
Angle Ste-Anne et Villeré.
J. CATHALA, Successeur.
M J CATHALA prévient ses nombreux amis et le public en général qu'il vient de faire l'acquisition de l'ancienne Pharmacie Robin, angle Ste-Anne et Villeré.
Trente-cinq ans d'exercice dans les premières pharmacies de Bordeaux et de la Nouvelle-Orléans, quinze ans de travaux suivis de succès dans notre ville, voilà les garanties que M Cathala offre au public.
Ordonnances exécutées promptement et avec un soin consciencieux. Service prompt à toute heure du jour et de la nuit.
Grand assortiment de PARFUMERIE de première qualité et de PRODUITS CHIMIQUES de premier choix. 26 oct—1f

Chien perdu.
Perdu hier au soir, à huit heures, un CHIEN noir ayant une tache blanche au cou et le bout de la queue blanc, répondant au nom de Tayo. La personne qui le ramènera au propriétaire, à l'encoignure Dumaine et Chartres, au-dessus de la pharmacie de M. Ablado, recevra une récompense libérale. 26 oct—1f

Demande.
UN TENEUR DE LIVRES ET CORRESPONDANT, dans cette ville. Le postulant devra donner sa propre écriture et indiquer les références de ville. S'adresser, par lettres, au Collège Commercial de Dolbear, au coin des rues Camp et Commune, de 1 à 3 heures de l'après-midi. 26 oct—2t

Avis de Société Charitable.
LA Société des Enfants de Marie est priée de se réunir le SAMEDI, 26 octobre, pour rendre les comptes et s'occuper de l'ASILE BEAUREGARD.
J. F. TURGIS, Directeur de l'Asile. 25oct—

A∴ L∴ G∴ D∴ G∴ A∴ D∴ l'U∴
La Resp∴ Loge FRATERNITÉ No 20, sous la juridiction du Sup∴ Cons∴ des 33èmes pour l'Etat souv∴ et ind∴ de la Louisiane, procédera ce soir à 6 1/2 heures précises à l'init∴ de plusieurs prof∴ au deg∴ d'App∴.
Tous les FF∴ M∴ de toutes les juridictions sont invités à y assister.
Par Mandement du Vén∴, A. ROUGELOT, 18me, secrétaire. 26oct

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.
MESSIEURS les sociétaires sont prévenus qu'une quête au profit des orphelins du Troisième District, aura lieu comme de coutume au cimetière Saint-Louis, le 1er novembre.
Par ordre du Président. A. BARBIER, Secrétaire. 26 oct—au 1er nov

Réouverture le 4 novembre.
ECOLE DE MUSIQUE.
Pour jeunes enfants et demoiselles. Dirigée par Mmes BOYER et MAGIONI.
DES cours de musique élémentaire et de solfège ont lieu trois fois par semaine, dans l'après-midi à l'académie musicale de Mme Boyer, rue Conti, No 123, entre Dauphine et Bourgogne. Une fois par mois les élèves chanteront en chœur et exécuteront des morceaux en présence des parents.
Prix du cours par mois.... TROIS PIASTRES.

Demande de charpentiers.
ON demande 5 ou 6 bons charpentiers actifs et intelligents. De bons salaires seront offerts.
S'adresser à J. A. CELLES, architecte. 26 oct—3f. Rue Bourgogne No 272.

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.
ASSEMBLÉE TRIMESTRIELLE GÉNÉRALE.
Les membres de cette société sont avertis que l'assemblée trimestrielle générale aura lieu DIMANCHE, 27 du courant, à 5 heures P.M., dans la salle de la société, au coin des rues Grands-Hommes et Champs Elysées.
L'exactitude est requise, car des affaires de haute importance seront soumises à la société.
Par ordre du Président. A. A. MARCHAND, Secrétaire. 25 oct—3f

Jos. P. COULON,
(Successeur de Price et Coulon,)
PLOMBIER,
Rue du Camp, No. 106, après la rue Poydras.
AGENT pour la vente des Fourneaux de cuisine "Defiance" de Mott. Il est prêt à fournir les installations pour bains chauds, bains froids et douches; les gros robinets à bain, les tuyaux en tôle et en plomb, les pompes et tout ce qui se rattache au commerce du plombier. Il se charge dans un court délai, des travaux de maisons et de navires. [illegible]

Société Belge.
LA Société Belge d'Assistance Mutuelle, fondée le 2 avril 1867 et reconstituée le 1er avril 1867 engage ceux des résidents belges de la Nouvelle Orléans qui désirent en faire partie à s'adresser chez le Président, [illegible] Bienville, ou chez le secrétaire au Consulat de Belgique, No 77 rue Carondelet de midi à 2 heures.
Les réunions trimestrielles ont lieu au No 31, rue Bienville, le 2me lundi de chaque mois, à huit heures. [illegible]

Vins!!!! Conserves!!!!
EN débarquement du navire français Happy, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
[illegible] barriques Vin rouge St Macaire,
[illegible] do blanc Graves.
[illegible] caisses 1/4 boites Pâte de Lièvre truffé,
[illegible] do de Perdreau truffé,
[illegible] do de foie de Canard truffé,
[illegible] Saucisses truffées,
[illegible] Perdreau en salmy,
[illegible] Civet de Lièvre,
[illegible] Pointes d'Asperges,
[illegible] Foie de Canard avec aux truffes.
VON. MAIGNAN & F. LABURDE, [illegible] rue Bienville, entre Chartres et Levée. 25oct—5f

Demande.
ON demande de suite un garçon pour [illegible] au bureau du Collège commercial de Dolbear, [illegible] une excellente éducation commerciale [illegible] 26 oct—3f

Charbon, Charbon, Charbon.
COAL. LE meilleur [illegible] Coal [illegible]
W. G. COYLE & CO., Bureau, rue Gravier No 112, [illegible] des rues Magasin et Girod.

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.
LA Junta administrativa de esta Sociedad ha dispuesto que se celebre en el cementerio de San Luis No 2, en el proximo dia de Todos los Santos, una cuestacion a favor del Asilo de Huérfanos del Tercer Distrito.
De cuyo se advierte á los Sres socios, para su conocimiento; y suplicandoles tambien que en el citado dia vienen dicho cementerio, en muestra de respeto á la memoria de los socios sepultados en él.
Nueva Orleans, 23 de octubre de 1867.
Por disposicion del Sr. Presidente interino. El Secretario, E. R. TORIBIO. 24 oct—3f.

Avis.
LE sieur BAPTISTE WASILE étant devenu acquéreur du Café Royal et de la Pension Française, [illegible] de la rue Royale, [illegible]

EN débarquement de la barque Happy, de Bordeaux: [illegible] barriques vin de [illegible] vin blanc [illegible]. A vendre par P. LARUE, F. PUJOL, [illegible] 24oct—3

A LOUER
Une habitation [illegible] Bernard à douze [illegible] milles de la Nouvelle Orléans. Conditions très faciles. B. L. MILLAUDON, No 64 rue Carondelet.

Mme THIERRY, COIN BAYOU ET DERBIGNY.
[illegible] DAHLIAS, CAMELIAS, [illegible] Bouquets de mariages [illegible] 22 oct—3m

En débarquement de la barque "HAPPY" de Bordeaux.
100 Barriques VIN ROUGE CLAIRAC, de Bégu[illegible], do VIN ROUGE ST MACAIRE, [illegible] VINAIGRE GARTIGUE & FILS. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr., 38 et 40 Vieille Levée. 24oct—1f

Avis.
LE Bureau de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée a été transporté [illegible] rue de la Levée entre les rues St Ferdinand et Montégut, Troisième District. 21 oct—6f.

A LOUER pour le 1er novembre.
Cette jolie MAISON neuve en briques rue St-Pierre, No 136, entre Bourgogne et Remparts. S'adresser à H. GALLY, No 177, rue de la Commune. 26 oct—6f

Maisons à louer.
La maison basse en briques, No 92, rue Bourgogne, entre St-Louis et Conti, ayant cinq chambres spacieuses, tapissées, une grande galerie fermée, deux grands cabinets et un office, cuisine, haute ayant cinq chambres et une cave, citerne, water-works, &c. Le tout complètement réparé et nouvellement peint.
La maison No 99, même rue, contiguë à la précédente et ayant la même distribution. Installations [illegible] gas partout. Les clefs de ces deux propriétés sont à [illegible] au coin St Louis et Bourgogne. S'adresser à E. COUVERTIE, Nos 87 et 89, Passage de la Bourse. 25oct—

A Louer
Le magasin No 17, rue St-Louis, entre Chartres et Vieille-Levée. S'adresser à QUEYROUZE & BOIS, aux Blue Stores, encoignure Bienville et Vieille-Levée. 25 oct—

A Louer,
Grande maison à louer rue Royale No 112, entre les rues St Pierre et Toulouse. S'adresser à PAUL BLANC. 23 oct - 4.

A Louer
La MAISON No 102 rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser à ARTHUR DENIS, No 104 rue du Canal. 23 oct—1f PP

AVIS
L'HOTEL ST CHARLES a été mis à neuf dans le courant de l'été et on a augmenté le nombre [illegible] G. E. HALL. 22 oct—1m

A louer ou à vendre,
UN magasin avec installation complet et en très bon état situé sur la Vieille Levée près du marché Français, faisant de très bonnes affaires, à vendre ou à louer pour cause de santé. Conditions libérales. S'adresser au bureau de l'Abeille. 22oct—1m

Magasin à louer.
A louer, le No 38 rue de la Levée, entre Douane et Bienville. S'adresser à T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 38 et 40, Vieille-Levée. 23 oct—1f

A Louer
Une MAISON [illegible] située au coin des rues Ste-Anne et Roman, livrable le 1er Novembre prochain. Pour plus amples informations, s'adresser à A. CARRIERE, 15 rue Bienville. Nlle-Orléans, 20 octobre 1867.

A LOUER,
La grande salle de bal connue sous le nom de: BAL DU GLOBE. Aussi: Un magasin sous la dite salle. Pour les conditions, s'adresser au No 11, rue Jefferson, entre Chartres et Vieille-Levée. 20oct—1f

A Louer.
A partir du 1er novembre prochain, la partie supérieure de la magnifique maison No 126 de la rue de Chartres, entre les rues Toulouse et St-Louis [illegible] chambres de la cour, lesquelles se rattachent au deuxième et au troisième étages. S'adresser à A. VILLERÉ, Au greffe de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. 20 o—6f.

A louer.
Une propriété d'environ un demi ilet de superficie, avec une maison basse et cuisine, le tout très habitable, et beaucoup d'arbres d'agrément, sur l'Avenue Esplanade, Broad, Septième et Claiborne, 6e District. S'adresser rue Dumaine No 22.

A louer.
Un beau et vaste magasin situé rue de Chartres, Nos 99 et 101. Le haut de ce magasin est très convenable pour une grande famille ou une pension. Possession en pourra être donnée le 1er novembre prochain. S'adresser à J. B. St. AMAND, 156 rue Commune, ou à l'encoignure des rues Gallier et Remparts, au Star Planing Mill. 8 oct—1 m

A vendre POUR CAUSE DE SANTÉ.
Une magnifique VACHERIE, des chevaux et des wagons. Les acheteurs auront le privilège d'un long bail. S'adresser à JOHN BILL, Au coin des rues Sixième et David, Quatrième District. 20 oct — 1f

Propositions pour la construction des Levées.
Bureau des Commissaires de Levées de l'Etat de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 23 octobre 1867.
DES PROPOSITIONS CACHETÉES seront reçues, au bureau du Board, au Mechanics' Institute, à la Nlle Orléans, jusqu'au 5 novembre prochain, à midi, pour la construction des levées suivantes:
LA GRANDE LEVÉE, dans la Paroisse Pointe Coupée.
Dimensions—Base, 130 pieds; hauteur 15 pieds 9 pouces; longueur, 9 840 pieds—ayant 400,000 yardes cubes, [illegible] même hauteur. Le côté faisant face au fleuve devra être recouvert de planches de cypre ou de pin de trois pouces d'épaisseur, retenues par des attaches et des joints couverts d'une planche d'un pouce.
LEVÉE SAVAGE, dans la Paroisse Carroll. Dimensions—Base, 88 pieds; hauteur 11 pieds; longueur, 1700 pieds—ayant 34 000 yardes cubes.
LEVÉE HAWES HARRIS, dans la Paroisse Carroll. Dimensions—Base, 104 pieds; hauteur, 13 pieds; longueur, 5 400 pieds; ayant 170 000 yardes cubes.
LEVÉE BASS, dans la Paroisse Carroll. Dimensions—Base, 102 pieds; hauteur, 14 pieds; longueur, 2,700 pieds—ayant 91,000 yardes cubes.
TRAVAUX.
Les travaux devront être commencés le 1er décembre prochain ou avant cette époque et devront être achevés vers le 1er mars 1868. Le bois et les matières végétales devront être enlevés du lit du fleuve. [illegible] Un fossé central de quatre pieds de large devra être fouillé tout le long du lit de la levée et le tout devra être fait avant le commencement des travaux sur la digue de la levée. La terre devra être nivelée au fur et à mesure qu'elle sera déposée sur la levée. Les constructeurs seront requis de se conformer au cahier des charges de l'ingénieur, lequel peut être vu, pour la forme des contrats, au bureau de l'ingénieur de l'Etat, au Mechanics Institute.
PAIEMENT.
Les paiements se feront tous les quinze jours, à partir du commencement des travaux, en bons de l'Etat émis conformément à un Acte de la Législature intitulé "Acte pour pourvoir aux moyens de construire des levées par l'émission de bons de l'Etat pour quatre millions de piastres et pour pourvoir au rachat des dits bons", approuvé le 20 mai 1867. Les paiements se feront d'après le certificat de l'ingénieur en chef du Board des Levées, et [illegible] pour cent comme garantie, pour l'achèvement de la levée.
Le Board se réserve le droit de rejeter toutes les propositions.
Par ordre du Board des Commissaires de Levées, N. C. SNETHEN, secrétaire pro. tem. 25oct au 5 nov

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens.
Nlle-Orléans, 21 octobre 1867.
CONFORMÉMENT à l'article 4 de la charte de cette Compagnie avis est donné que l'élection annuelle de Directeurs pour l'année suivante, aura lieu, au bureau de la Compagnie, le LUNDI, 4 novembre 1867, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
H. CASTAREDE, Secrétaire.

En débarquement du navire "Happy" venu de Bordeaux.
20 BARRIQUES vin rouge "A Expert" [illegible] 10 barils vinaigre de vin blanc [illegible] caisses fruits au jus et à l'eau-de-vie "Lafaurie" [illegible] cerises à l'eau-de-vie "Lafaurie" [illegible] petits pois verts, champignons, macédoines, pâtés truffés, asperges, truffes, &c.
A vendre par HENRY VALETON & CO., 27, 29 et 31 Bienville. 24 oct—3f

LOTERIES.
Loterie de l'Etat de la Georgie au profit du "MASONIC ORPHANS' HOME" (Asile des Orphelins de Maçons.)
LE soussigné ayant été nommé agent de cette Loterie [illegible] à la Nlle-Orléans, appelle l'attention de ses nombreux amis et du public sur les tirages suivants:
Loterie de l'Etat de la Georgie au profit de l'Asile des orphelins de Maçons,—"Boyd, Wilson & Co, directeurs.
BUREAU DES DIRECTEURS, Atlanta (Ga), 7 octobre 1867.
A M Dave C Johnson, à la Nlle Orléans, Lne.
[illegible]
Bureau du Grand Secrétaire de la Grande Loge de l'Etat de la Louisiane.
[illegible]
JAMES C. BATCHELOR, M. D., Grand Secrétaire.
[illegible]
J. Q. A. Fellows, Passé Grand Maître de la Grande Loge de la Louisiane.
[illegible]
John A. Stevenson, Grand Junior Gardien de la Grande Loge de la Louisiane.
[illegible]
Jos. H. DeGrange, Grand Maréchal de la Grande Loge de la Louisiane.
[illegible]
Edwin Marks, Vénérable Maître de la Loge Dudley No 66.
[illegible]
Jas. A. Douglas, Vénérable Maître de la Loge Alpha House No 72.
John G. Fleming, Vénérable Maître de la Loge Quitman No 76.
R. L. Bruce, Vénérable Maître de la Loge Excelsior No 16.
Aaron Harris, Passé Maître de la Loge Louisiana No 102.
W. C. Driver, Vénérable Maître de la Loge Louisiana No 102.
John Anderson, Vénérable Maître de la Loge Mount Moriah No 59.
C. W. Newton, Passé Maître de la Loge Hiram No 70.
P. Ugarte, Vénérable Maître de la Loge Silencio No [illegible]
Miguel Estela Jr., Gardien de la Loge Silencio No 9.

LOTERIE.
LOTERIE DE L'ETAT DE LA GEORGIE "L'Asile des Orphelins de Maçons" BOYD, WILSON & CO. DIRECTEURS, Atlanta, Gie.
GRAND PLAN.
Une Piastre............Billet entier.
Gros Lot, $20,000 pour une piastre.
Classe Extra C.
Cette grande Loterie au profit de l'ASILE DES ORPHELINS DE MAÇONS sera tirée publiquement à ATLANTA, GIE, Le mercredi, 6 novembre 1867.
GRAND PLAN
1 lot de $20 000 soit $20,000
1 lot de 5 000 soit 5,000
1 lot de 2 000 soit 2,000
1 lot de 1,000 soit 1,000
1 lot de 500 soit 500
1 lot de [illegible]
4 lots de 250 soit 1 000
100 lots de 100 soit 10,000
200 lots de 50 soit 10,000
Lots s'élevant à $50 000
$50,000 en lots, pour une piastre le billet.
Un paquet de dix billets peut gagner $30 mille piastres.
Tous les susdits lots seront tirés.
Tous les lots sont payés sans escompte et le tirage officiel est envoyé à chaque acheteur.

Loterie de l'Etat de la Georgie au profit de "l'Asile des Orphelins de Maçons"
GROS LOT, $60,000.
Loterie de l'Etat de la Georgie au profit de l'Asile des Orphelins de Maçons, Classe II—à tirer à Atlanta, Gie, le MERCREDI, 13 novembre 1867, publiquement.
Plan.
1 lot de $60,000 soit $60,000
1 lot de 25,000 soit 25,000
1 lot de 10,000 soit 10,000
1 lot do 5,000 soit 5,000
1 lot de 2,500
1 lot de 2,500 soit 5,000
18 lots de 500 soit 9,000
[illegible] lots de 250 soit 13,750
125 lots de 200 soit 25,000
160 lots de 100 soit 16,000
Lots d'approximation
9 lots d'approximation de $500 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le gros lot de $60,000, soit $4,500
9 lots d'approximation de $250 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $25,000, soit 2,250
9 lots d'approximation de $200 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $10,000, soit 1,800
9 lots d'approximation de $100 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant le lot de $5,000, soit 900
18 lots d'approximation de $100 pour les neuf unités restantes de la même dizaine du numéro gagnant les lots de $2,500, soit 1,800
418 lots s'élevant à [illegible]
Billet entier, $12; moitié, $6; quart, $3; huitième $1 50.
Tous ces lots SONT TIRÉS à chaque tirage.
Plan de ces grandes Loteries et Explication du Tirage.
Les numéros de 1 à 30,000 correspondant aux numéros des billets sont imprimés sur de petits morceaux de papier, entourés de petits tubes et placés dans une roue en verre. Tous les lots, conformément au plan, sont imprimés, et entourés de la même façon et placés dans une autre roue. Les roues sont alors tournées et deux jeunes garçons dont les yeux sont bandés tirent les numéros et les lots. Un des enfants tire un numéro de la roue des numéros, et l'autre tire, en même temps, un lot de la roue des lots. Le numéro et le lot tirés sont exposés au public [illegible] et le lot est porté au crédit de ce numéro. Cette opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots aient été tirés.
Les billets sont imprimés comme suit: Ils sont divisés en huitièmes, imprimés sur la face du billet; huit huitièmes portant le même numéro forment un billet entier.
Tous les lots sont payés sans escompte et le tirage officiel est envoyé à chaque acheteur.
Grand Plan supplémentaire pour 1867.
Les acheteurs peuvent choisir leurs numéros et prendre
A 4 billets de numéros.
A 3 billets de numéros.
A 2 billets de numéros.
Ou 1 billet de numéro.
Et aux prix qu'ils jugeront convenables de donner de leurs numéros.
La loterie se tire tous les jours, à Atlanta, Ga., et les tirages sont reçus par le télégraphe.
[illegible] DAVE C. JOHNSTON, Agent et marchand [illegible] Bureau, rue St Charles, No 67, [illegible] Box 561.

HAUTE NOUVEAUTÉ.
Garnitures et Articles de fantaisie.
GUEBLÉ & NIPPERT,
137 .... RUE DU CANAL .... 137 (MAISONS TOURO)
Ont l'honneur d'annoncer à leur clientèle et au public en général qu'à partir de lundi, 21 courant, ils mettront en vente leurs Nouveautés de Paris, entr'autres:
UN MAGNIFIQUE CHOIX DE Confections pour Dames en Soie, en Drap et en Cachemire.
Toutes de la dernière nouveauté et à très bas prix.
600 douzaines Gants de peau Pour Dames et Messieurs:
Véritables gants Jouvin & Cie,
Excellents gants pour dames à $1 00 et à $1 25,
Gants de peau pour fillettes et enfants à 75 cts.
Garnitures satin, soie et jais.
Garnitures FOLIE, bourrelets satin,
Boutons satin et autres nouveaux genres,
Ceintures Rose perlées,
Rubans Pompadour et rubans unis.
DENTELLES ET BRODERIES.
Grand choix de Bijouterie jais,
Bijouterie [illegible] et argent.
PARURES ET VOILES [illegible]
Les meilleurs [illegible]
Lingerie de dessous pour dames et enfants,
Corsages unis et brodés,
MANTEAUX D'ENFANT PIQUÉ ET CACHEMIRE &c
Articles pour Messieurs:
Chemises toile et coton, Chemises de dessous mérinos
Chemises flanelle, Faux cols et cravattes,
Caleçons et bretelles, Pipes d'écume de mer et autres
Cannes et Parapluies, Porte-cigares & porte-monnaies
Nécessaires & Sacs de voyage &c.
L'assortiment le plus complet de la ville de Parfumeries Françaises.
Les Dames sont respectueusement invitées à venir examiner notre nouveau stock pour se convaincre à la fois de la modicité de nos prix et de la fraîcheur et du bon goût de nos marchandises, qui toutes ont été choisies par M. et Mme Guéblé eux mêmes à Paris et en Allemagne.
GUEBLÉ & NIPPERT, 137 rue du Canal. 20 oct—1m P P

Collège des Jésuites.
Au coin des rues Baronne et Commune.
LES classes [illegible] que le deux [illegible] lundi de novembre prochain. ANT. J. JOURDAN, Président. 24 oct—3f

Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
AVIS SPECIAL AUX ACTIONNAIRES
PAR l'autorisation d'un acte de la législature approuvé le 9 mars 1867 lequel acte a été ratifié et accepté par les actionnaires [illegible] qui a eu lieu à la Nouvelle-Orléans le 18 mars 1867,—les actionnaires de la Compagnie sont requis de remettre les certificats qu'ils ont actuellement et de recevoir en échange [illegible] de nouveaux certificats d'actions [illegible]
La Compagnie sera prête à remettre les nouveaux certificats [illegible] 1867.
Les [illegible] des transferts des anciennes actions seront fermés samedi, 26 octobre.
Par ordre du Président. RICHARD J. EVANS, Secrétaire. Nlle-Orléans, 22 octobre 1867. 25oct—1m

A. C. TREMOULET, AGENCE GÉNÉRALE.
No 93, Rue Vieille Levée, Nlle-Orléans.
S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières; collection de [illegible]

T. B. MOORE, Poseur d'installations de Gaz et Plombier
81—RUE BARONNE—81
[illegible]

Magasin à vendre POUR CAUSE DE DÉPART.
PARTANT pour la France, j'offre de vendre de gré à gré, mon magasin de librairie et d'articles de variétés.
En attendant que je reçoive des propositions acceptables, je vendrai, à partir de ce jour, toutes les marchandises que j'ai en magasin, à des PRIX EXCESSIVEMENT REDUITS.
A. RALL, 50, rue de Chartres. 3 sept—2m

AVIS.
Au vrai, au seul vrai GUILLARÉ,
108 Rue de la Douane.
NOUS annonçons respectueusement au public [illegible]
JULES BLINEAU propriétaire. [illegible]

PAPIERS PEINTS.
REÇU par le navire "Daphné" du Havre, et à vendre par HENRY HABERT, No 100, rue de Chartres, entre Conti et St-Louis.
12,000 rouleaux papiers peints.
1,000 do Bordures de toutes sortes.
—AVIS—
[illegible] Bordures, devants de cheminées et ciels de lit de toutes sortes.
Nota—Mes PAPIERS français portent invariablement 9 yardes au rouleau.
HENRY HABERT, 100 rue de Chartres, Maison d'achat à Paris No 3 rue d'Hauteville. 18 oct—1m.

AVIS.
LES soussignés annoncent à leurs amis et à leurs clients qu'ils ont transféré leur stock de marchandises au 1er étage du No 67, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Conti au-dessus du magasin de MM. Lanène & Ferré.
Les acheteurs de la ville et de la campagne y trouveront toujours un joli choix de marchandises d'importation et du pays.
Aussi un choix de bottes et souliers.
M. [illegible] LAROCQUE sera chargé de la vente de nos marchandises.
MARTIN, ALDIGÉ & CO. P. J. MARTIN, 77, rue du Faubourg St-Martin, Paris. 1er oct—1m.

Chemises! Chemises!
A VENDRE au drawback
Trente-cinq caisses de chemises blanches et couleurs, bonnes pour le marché mexicain.
1er oct—1m MARTIN, ALDIGÉ & CO.

SARDINES A L'HUILE.
100 Caisses de 100 1/4 BOITES SARDINES à l'huile de B Banet. En débarquement de la barque Happy de Bordeaux.
A livrer par Latches de Bordeaux.
200 Caisses de 100 1/4 BOITES SARDINES à l'huile de B. Banet. 200 caisses de 100 1/2 BOITES SARDINES à l'huile de [illegible].
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr. 38 et 40 Vieille Levée. 20 oct—10f.

Nattes! Nattes! Nattes!
150 PIECES NATTES, de toutes qualités. [illegible] à vendre aux plus bas prix. DÉSIRÉ BLANCHARD, Encoignure Dauphine et Toulouse. 28 sept—1m

AVANCES libérales sur consignations de COTON et autres produits, à nos amis à Hambourg, Havre, Liverpool, Bordeaux, Boston, New-York, &c. OSCAR BERCIER & CO, No 60 rue des Magasins. 3 oct—3m PP.

Changement de Bureau.
H. PIUSSAN a transporté son bureau au No 109 de la rue Gravier—magasin de W. Hyllested & Co.

Manufacture d'Habillements DE C. LAZARD,
193, Encoignure Ste-Anne et Vieille-Levée
LE SOUSSIGNÉ offre au public et à ses amis de la ville et de la campagne, un grand assortiment de VÊTEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER, pour hommes, cadets et enfants, et pour employés d'habitations.
Toutes ses marchandises sont confectionnées à son établissement, avec le plus grand soin, et seront vendues AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS. On trouvera aussi chez lui un assortiment complet pour hommes, tels que: Chemises de toile et de coton, Cols, Mouchoirs, Chaussettes, Chemises de mérinos et de soie, Caleçons, Cravattes, Bretelles, [illegible] Gants, Chapeaux, Malles, Parapluies, &c.
Les marchands de la campagne sont invités à venir examiner son stock avant de se pourvoir ailleurs.
Un coupeur expérimenté est attaché à l'établissement et les vêtements de commande seront faits dans le plus bref délai [illegible] C. LAZARD.

INJECTIONS ET PILULES du Dr. [illegible]
Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique [illegible] E. GAUDOT, Pharmacien, Bas. Conti et Bourgogne. 28 sept

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, [illegible] E. GAUDOT, Pharmacien de l'Université de Paris, Bas. Conti et Bourgogne. 28 sept

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 25 OCTOBRE — CLASSE [illegible]
Plan de Police
1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e 11e 12e 13e
64 21 35 39 34 70 29 65 44 77 58 69 [illegible]
Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.
C. T. HOWARD, Marchand de billets de loterie. Au coin des rues Camp et Commune.
AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux, que les tirages seront toujours exacts. 21 sept—1m

SPECTACLES.
Théâtre National, Au coin des rues Baronne et Perdido.
Mardi soir, 29 octobre 1867.
CLUB SHAKSPEARE.
Bénéfice de la Maison du Bon Pasteur.
LE SACRIFICE DE L'AMOUR. Pièce en cinq actes, de Geo W. Lovell.
Prix d'entrée $1—A vendre chez les principaux libraires, les principaux marchands de musique et bureaux d'imprimeries.
Les portes s'ouvriront à 6 heures. Le spectacle commencera à 7 heures.

Théâtre de l'Opéra.
Le Contrôle ouvert pour les Souscripteurs.
L'ADMINISTRATION du Théâtre de l'Opéra [illegible] CARDIN, Contrôleur.

PETITION À L'HON SENAT ET L'HON CHAMBRE DES REPRESENTANTS DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE RÉUNIS EN CONGRÈS.
LA pétition des citoyens de la Louisiane en faveur de la Compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans [illegible] de l'Ouest respectueusement [illegible]

Chaudières à Sucre.
UN assortiment complet de chaudières à sucre en fer battu et en fonte, de la célèbre fonderie de MM. R. & J. Rankin de Liverpool. A vendre par M. A. de LIZARDI, No 26, rue Carondelet.

ENTREPOT DE TAPIS, 19 rue de Chartres.
A. BROUSSEAU & CO., Importateurs, offrent à Bas Prix:
TAPIS—Anglais et américains de toute espèce, toiles cirées à meubles et émaillées.
NATTES—blanches et de Chine, 100 pièces de coco.
STORES—Couvertures de tables et de pianos.
DESSUS DE TABLE—Drugget, toile et feutre.
RIDEAUX—[illegible]
COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, à raies, &c.
CORNICHES [illegible] 29 sept

Changement de Local.
[illegible] a transporté son magasin des Nos 82 et 84 de la rue Vieille Levée, au No 9 de la rue Toulouse.

LE Dr BORDE,
De retour en cette ville offre ses services au public. Rue de la Douane 190 entre Bourgogne et Dauphine. Consultations de 1 à 6 h. P M. 16 oct—1m

J. HIMBERT,
REMERCIE ses amis et le public du patronage [illegible] CHARCUTERIE [illegible] PATÉS, SAUCISSES, BOUDINS, ANDOUILLETTES, TRUFFES [illegible] Aux Prix les plus réduits.

Avis.
ETANT sur le point de partir pour France et ayant vendu le contenu de mon magasin [illegible] No 21 rue Royale [illegible]

M. BOCHET, Importeur d'Articles français pour Modes.
CHAPEAUX DE PAILLE [illegible]
RUBANS [illegible]
VELOURS [illegible] FLEURS de Paris [illegible] PLUMES [illegible] FORMES à Chapeaux [illegible]
M. BOCHET, No 59, Rue Royale, Nlle-Orléans.

Gustave Barrett de Nazaris, AVOCAT FRANÇAIS, Agent d'Affaires,
97 .... Exchange Alley 97
CONSULTATIONS et Examen de titres. Liquidations [illegible] Règlements d'affaires [illegible] Recouvrements.
Références MM. OSCAR BERCIER & CO, AUG. COUTURIE & Co, 37 rue Vieille Levée, COUTURIE & BORDELOIS, [illegible] rue Vieille Levée. 1er oct—1m.

Changement de local.
Compagnie d'Assurance du Commerce.
LES bureaux de cette Compagnie ont été transportés au No 43 de la rue du Camp, coin Gravier. Nouvelle Orléans, 1er octobre 1867. S. S. BUCKNER, Président. 1er oct—1m

A VENDRE:
25 boucauts CHARBON DE SOLE en poudre, 100 balles de MOUSSE No 1, 100 balles de MOUSSE No 1, 50 balles EXTRA. Par LAURENT & LACASSAGNE, No 21 rue Toulouse.

ASSOCIATION HOWARD.
LES souscripteurs ainsi que toutes les personnes ayant des comptes contre cette association, [illegible] les présenter à ce bureau, No 9 rue du Camp, chaque SAMEDI, entre 11 heures et 1 heure. F. CALDWELL, secrétaire.

Nouveau magasin d'encan.
Coin Conti et Passage de la Bourse.
LE soussigné [illegible] E. FLEMMING, Encanteur.

HOTELS, RESTAURANTS, etc
Restaurant des amis.
MM. FRANÇOIS TARR[illegible] Restaurant des Amis à Matamoros [illegible]

LA DOMINICA.
Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets, LUNCH ET REPAS SUR COMMANDE. NOCES &c. Angle Canal et Bourgogne. L. B. GASTINEL.

RESTAURANT FRANÇAIS,
32 .... RUE ROYALE 32
Tenu par Philippe Forget, Successeur de GALPIN.
CHAMBRES GARNIES—[illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN, propriétaire, No 11 Rue Royale entre Canal et Douane—SALON [illegible]

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 3me maison après la rue du Canal, près de Lopez. [illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, [illegible] RUE DU CANAL [illegible]

J. A. De HART, DENTISTE.
17 ....Dauphine......... 17

PLUS DE MAUX DE DENTS
[illegible] Chirurgien-Dentiste [illegible] ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE [illegible]